



MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2017 DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Compte rendu des commissions paritaires d'affectation.

SES

Cette année, 41 % des candidats volontaires à la mutation obtiennent l'un de leurs vœux.
En SES, l'entrée dans le département du Bas-Rhin s'établit à 180 pts pour un poste fixe (pas de nouveau TZR) et dans le Haut-Rhin à 181 pts (1 TZR 68) .

25 demandes de mutation dont 8 obligatoires (stagiaires ou entrants dans l'académie), restent donc 17 demandes volontaires.

15 candidats obtiennent une mutations, 2 d'entre eux sur leur vœu 1.
1 personne a été victime d'une extension.

Pour l'équipe des commissaires paritaires du Sgen-CFDT,
Agnès BOURRILLON et Gwenola TUPIN

Bas-Rhin	Barres
Strasbourg	301
Bas-Rhin	180

Haut-Rhin	Barres
Colmar	412
Mulhouse	545
Haut-Rhin	181

Attention : La barre d'entrée est le barème du dernier muté sur un poste (ou ZR). Cela permet à chacun de se situer par rapport à son barème de cette année. Des disparités importantes peuvent exister entre les postes lycées et collèges. Cette barre ne donne aucune garantie pour les années à venir, car les mutations sont très variables d'une année à l'autre. Pour des informations plus fines, les commissaires paritaires du Sgen-CFDT se tiennent à votre disposition.

S'informer

Etre conseillé

Défendre ses droits

Assurer le suivi de son dossier

SGEN-CFDT , la dynamique solidaire